

Préconisations à destination des AESH

accompagnant un élève avec un

Trouble des Fonctions Visuelles

Préconisations générales :

Le partage et le respect du protocole sanitaire adapté, décidé par l'équipe éducative, permet d'avancer ensemble et de protéger les élèves. Les choix sont collectifs.

La période de confinement de deux mois, peut pour certains élèves avoir été perçue comme un moment de « répit » dans la mesure où ils se sont trouvés en situation connue, et agréable. A l'inverse, certains autres élèves ont rencontré de grandes difficultés dont il faudra tenir compte pour leur disponibilité face aux apprentissages.

Cependant, on peut parfois s'attendre à une nouvelle perte des repères notamment dans le temps et l'espace, à une plus grande fatigabilité, et à des difficultés d'apprentissage des changements de règles de vie en commun.

Il est également à prévoir une certaine anxiété face au retour à l'école et plus particulièrement face à la « re-confrontation » liées aux difficultés dans les apprentissages vis-à-vis de leurs pairs.

Il est recommandé pour diminuer l'anxiété de laisser les élèves s'exprimer et de leur répondre de façon simple à partir de sources fiables, et de ne pas exprimer trop fort ses émotions devant les enfants afin de ne pas accroître leur inquiétude, mais plutôt de chercher à les rassurer. Il s'agit essentiellement de limiter autant que possible les imprévus et de tenir compte de leur sensibilité face aux changements, aux bruits et/ou à d'autres éléments sensoriels.

Il est également possible, par exemple, de partager une photo de tous les adultes de l'établissement scolaire, équipés de leur masque.

Au-delà de l'accompagnement des situations pédagogiques décidées par l'enseignant, les axes de travail pour l'accompagnant-e peuvent se résumer à :

- Expliquer et éduquer aux gestes barrière, impliquer ces élèves dans les adaptations nécessaires, avec des stratégies ludiques et ritualisées, adossées à des supports visuels, des jeux de rôle, des représentations imagées ou sonores,
- Redonner les repères temps de l'école ou du collège, actualiser l'emploi du temps de l'élève, en tenant compte des modifications d'organisation et les visualiser,
- Remettre en place les routines et rituels,
- S'adapter aux capacités de communication de l'enfant dans l'appropriation des changements, pour expliquer les nouvelles pratiques relationnelles comme par exemple la nouvelle manière de se dire « bonjour », ou de demander de l'aide.
- Expliquer et visualiser les absences des autres élèves,
- Faire vivre les modifications d'organisation de la classe, de déplacements, de distances,
- Laisser les élèves exprimer des émotions et des peurs si besoin,
- Se focaliser sur le plaisir de revenir à l'école, au collège, d'être ensemble.

La poursuite des gestes professionnels antérieurs est de mise, une accentuation est parfois à privilégier sur des stratégies particulières d'accès aux apprentissages selon les empêchements.

Préconisations spécifiques :

Les nouvelles modalités de travail et leurs justifications sont travaillées avec les élèves, des adaptations partagées sont arrêtées pour que l'élève se les approprie.

L'utilisation tactile de nombreux matériels nécessite une très grande vigilance sur le partage de ce matériel, et sur son nettoyage.

Suggestions selon les âges et situations :

- Expliquer le changement de voix à cause du masque, la distance accrue, le guidage par une pince à l'arrière du coude plutôt qu'en prenant la main, la désinfection des mains avec l'utilisation du braille et de l'ordinateur,
- Localiser avec l'élève les endroits-clés pour la protection sanitaire : emplacement dans l'école ou l'établissement des produits pour se laver les mains, les mouchoirs, les poubelles, ...
- Déterminer avec l'élève, s'il a un masque, l'endroit où il le posera et pourra le retrouver,
- Matérialiser les nouvelles routines sur un support individuel adapté en gros caractères ou braille. Elaborer ce support si possible avec l'élève, s'assurer qu'il le comprenne,
- Sensibiliser les autres élèves de la classe à l'accompagnement de la distanciation physique avec l'élève aveugle ou malvoyant, en verbalisant aussi souvent que possible en accord avec elle ou lui, les lieux et emplacements.